

Responsable UE
Dorothee Golenvaux

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
15 crédits • 300 points • 45 heures
Corequis : 5A101 Atelier de l'option

Activité.s d'apprentissage

A5012 - Méthodologie - suivi du mémoire
3 crédits • 60 points • 45 heures • Golenvaux Dorothee

A5150 - Mémoire
12 crédits • 240 points • 0 heures • Golenvaux Dorothee

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- démontrer, par écrit et oralement, sa maîtrise d'une problématique liée au Mobilier, au Patrimoine ou à la Scénographie dans le cadre élargi de l'architecture d'intérieur, à l'aide du cours de méthodologie, du suivi et du promoteur
- démontrer, par écrit et oralement, sa réflexion personnelle sur le sujet choisi, à l'aide du cours de méthodologie, du suivi et du promoteur
- rédiger un mémoire d'environ 80 pages de manière claire et dans le respect des règles de méthodologie, à l'aide du cours de méthodologie, du suivi et du promoteur
- défendre son mémoire oralement devant un jury composé du promoteur et des lecteurs à l'aide des exercices d'expression orale et des consignes du cours

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, dans le respect des pondérations fixées, sans que le « diminuteur » s'applique.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C2 C3 C7 de notre référentiel interne.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Réaliser le mémoire dans le respect du cours de méthodologie

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Suivi du professeur de "suivi du mémoire" et du promoteur

Bibliographie

voir syllabus de "suivi du mémoire"

Mode d'évaluation pratiqué

Le mémoire est évalué par le promoteur et les deux lecteurs selon les critères du règlement des mémoires.

La date pour le dépôt du mémoire correspond :

> en première session, à la date prévue par le Conseil d'option en début d'année et fixée entre le premier jeudi qui suit la fin des vacances de printemps et le début de la semaine de soutien. Cette date sera communiquée aux étudiants au plus tard la première semaine de février par l'enseignant en charge du cours de suivi/méthodologie du mémoire. La communication sera effectuée par mail (boite @students.saint-luc.be). Passé ce terme, si aucune date n'a été communiquée, c'est la date du premier jeudi après les vacances de Pâques qui sera retenue comme date de dépôt.

> en deuxième session, au premier jour d'ouverture de l'établissement ;

> au dernier mercredi précédant le congé d'hiver pour l'étudiant qui a obtenu l'autorisation de la Direction pour présenter son mémoire au premier quadrimestre.

Le mémoire doit être remis en version électronique et en version papier.

- La version électronique du mémoire doit être déposée sur MyIntranet. Cette version numérique est celle qui fait foi. Elle ne pourra en aucun cas être modifiée après le dépôt. Le corps du mémoire et les annexes doivent figurer dans le même fichier PDF.

- La version papier doit être remise en autant d'exemplaires (couleurs et/ou noir et blanc) qu'annoncé sur la fiche de cours: 3 couleurs et 1 noir et blanc.

La défense publique se déroule en mai ou juin en première session, fin août ou début septembre pour la deuxième session et en janvier pour les étudiants qui ont obtenu l'autorisation de présenter leur mémoire au premier quadrimestre.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours